

Notre projet éducatif

Les quatre axes de notre projet éducatif

- **Développer son aptitude à vivre en collectivité :**

Pour vivre en collectivité, l'élève doit en comprendre et en accepter les règles. L'apprentissage de ces règles passe par la compréhension des notions de respect, de tolérance et d'écoute de l'autre.

C'est ce socle qui lui permettra de bâtir sa capacité à collaborer avec les autres et de s'épanouir dans ses apprentissages, avec ses camarades, dans l'établissement comme en dehors du temps scolaire.

- **Développer ses capacités propres et ses talents :**

Le jeune, pour développer un regard positif sur lui-même, doit être encouragé, à saisir toutes les occasions pour mieux se connaître et à faire, de la confrontation à la nouveauté, une opportunité pour apprendre.

C'est, nous en sommes convaincus, cette attitude qui lui permettra d'accepter l'effort nécessaire pour pouvoir se dépasser, grandir et construire un chemin, en confiance, vers sa propre réussite.

L'acquisition de connaissances solides est par ailleurs indispensable pour qu'il puisse développer un esprit de discernement capable de l'accompagner dans ses choix, tout au long de sa vie.

- **Développer sa capacité à respecter notre environnement :**

L'environnement de la microsociété, que constitue notre institution, est un des éléments qui nous permet de travailler et d'expérimenter le respect du « vivre avec les autres ». Afin d'être ou de devenir des adultes responsables nous devons faire prendre conscience aux jeunes de la nécessité de respecter la beauté de la création et de préserver notre environnement.

Chacun doit y être acteur, à son niveau, en variant les formes d'engagement selon ses centres d'intérêt, ses goûts, ses envies et ses compétences. Les démarches qui peuvent être engagées dans l'institution, chaque année, ont pour but de favoriser la prise d'initiative de tous, à travers des actions individuelles alimentant le collectif. Ces actions permettront de construire le monde de demain.

- **Le rôle fondamental de la famille :**

La famille a un rôle fondamental dans l'éducation des enfants. Elle doit s'impliquer dans l'accompagnement du travail scolaire de l'élève tout en acceptant les erreurs formatrices et nécessaires qui l'aideront à se construire : elle veillera à ne pas faire à sa place mais à tenir l'équipe enseignante informée des difficultés rencontrées dans le travail scolaire à la maison. Il est également tout aussi important que l'établissement soit informé des événements pouvant avoir une influence sur le comportement du jeune afin que nous puissions remplir au mieux notre mission d'accompagnement.

Notre projet repose ainsi sur une communauté d'objectifs qui doivent nécessairement être partagés par les différentes composantes de l'Institution : association de parents d'élèves, organisme de gestion, responsable de pastorale, familles, communauté éducative.